FO Com

L'info RETRAITÉS PRÉRETRAITÉS

OCTOBRE 2025 - **N°85**

SOMMAIRE

01 ÉDITO

02 VIE SOCIALE
- Des retraités mobilisés
- Chèques Vacances, le mépris du gouvernement est patent

03 INFORMATION PRATIQUE
- J'aide au vote FO pour les élections aux CA de La Poste et d'Orange

04/05 PROBLÈME DE SOCIÉTÉ
PAGE 04 Pension de retraite : calculez ce que l'on vous doit !
PAGE 05 Le Crédit Agricole condamné pour pratique CUM CUM

06/07 INFORMATION PRATIQUE
PAGE 06 La vaccination plus que jamais nécessaire
PAGE 07 Pensions : erreur de calcul, régularisation fin d'année
PAGE 07 On vit une époque schizophrène formidale !

08 HOMMAGE AUX MILITANTS DISPARUS
- Hommage à notre camarade Gérard Rivière
- Liste des décédés

Directeur de la publication
- GÉRARD ALBESSART

Rédacteur en chef
- RAYMOND DENOYELLE

Rédaction
- PIERRE FILLAUD
- ANDRÉ DESLOGES
- JEAN-PIERRE BORIE
- JACQUES PITIOT
- JEAN-CLAUDE BRETON
- JEAN-LUC BURGAIN
- CHRISTIANE CHAPARD
- JEAN-MATHIEU CANNICCIONI

Les retraités refusent d'être les boucs émissaires de la dette publique !

Les 1ers ministres se succèdent à une cadence qui rappelle une des chansons de Jacques Brel « Au suivant...» ! Au tempo de cette mélodie, le suivant du suivant ne fait que suivre et accentuer le plan d'austérité envisagé par celui qui l'a précédé.

Dans le marasme politico-économique que l'on nous inflige, tous s'accordent sur un même refrain au prétexte d'austérité budgétaire : casser notre modèle social et les solidarités qu'il développe.

Adeptes de la méthode « fort avec les faibles et faible avec les forts », leur objectif, pour réduire le dérapage de la dette publique, que leurs pairs ont initié depuis 2017, est de faire payer les travailleurs, les précaires, les assurés sociaux, les malades atteints d'une affection de longue durée (cancer, diabète...) et, surtout, ces retraités qui profitent, depuis de trop nombreuses années, de pensions pléthoriques (qu'on en juge, 50 % perçoivent une retraite inférieure à 2 100 € bruts) !!

Par contre, pour les plus riches et les entreprises biberonnées aux aides publiques, c'est « open bar ». Aucune contribution supplémentaire, aucune contrepartie pour les aides octroyées, rien, à ce jour, ne leur est imposé en matière de justice fiscale. En 1996, la richesse des 500 plus grandes fortunes françaises représentait l'équivalent de 6 % du PIB. En 2025, elle se situe autour de 40 %. Sur cette période, la richesse cumulée des plus riches a progressé de 1 300 % !

Depuis des mois, les retraités sont redevenus la cible du pouvoir et de certains influenceurs médiatiques. Leur doxa vise à nous diviser, à insuffler dans les esprits que nous sommes dans une « lutte intergénérationnelle » !

Pour FO, cette idéologie, dangereuse pour notre liberté, l'égalité des droits et les principes de solidarité, ne sert que les intérêts de ceux qui profitent de toute crise pour spéculer et s'enrichir. Dans ces conditions, la lutte des classes n'est pas un concept suranné mais bien un outil nécessaire pour combattre les injustices salariales, rétablir la justice sociale.

Les travailleurs d'hier (les boomers d'aujourd'hui) ont participé activement depuis la dernière guerre mondiale à la reconstruction industrielle et économique du pays, au développement de sa croissance.

Les retraités sont des contributeurs actifs de la croissance économique du pays, de la vie associative, facteur de cohésion sociale (33 % d'entre eux font du bénévolat). Selon une étude, leur apport aux activités économiques, associatives et sociales en terme de temps et de budget consacré se chiffrerait entre 266 et 400 Md€, soit près de 10 à 14 % du PIB !! Cela n'est pas négligeable en termes de soutien à l'économie !

Force Ouvrière reste déterminée et mobilisée ! Vivre décemment notre retraite, en bonne santé, est un droit incontestable, durement gagné !

Ensemble, poursuivons notre combat pour le maintien de l'indexation des pensions, de l'abattement de 10 % et pour obtenir le rattrapage de la perte de notre pouvoir d'achat, accentué depuis 10 ans !

Gérard Albessart

DES RETRAITÉS TOUJOURS MOBILISÉS CONTRE L'AUSTÉRITÉ !

Les 18 septembre et 2 octobre derniers, les retraités ont manifesté avec les actifs pour combattre l'austérité imposée. Les profiteurs ne sont pas les retraités, ces travailleurs qui, après la seconde guerre mondiale, ont reconstruit le pays, lui permettant de se redresser industriellement et économiquement. Ils refusent le gel des pensions, l'aggravation du barème d'impôt et de la CSG, la suppression de l'abattement fiscal... qui conduiraient à abaisser le niveau de vie de près

de 90 % des retraités et, notamment, celui des plus modestes. **Les « Boomers » (ou papy boomers) refusent d'être les boucs émissaires et la variable d'ajustement de la dette publique! Ils demeurent déterminés sur leurs revendications.**

CHÈQUES VACANCES : LE MÉPRIS DU GOUVERNEMENT EST PATENT !

Le Conseil d'État avait, fin juin dernier (voir info retraités 84), annulé la décision du gouvernement, prise en 2023 supprimant, aux pensionnés de l'État, le bénéfice des chèques vacances.
Le ministre de la Fonction Publique (démissionnaire depuis), avec un total mépris pour ses agents retraités, a décidé de passer outre cette recommandation.
Ainsi, sans aucune concertation, par circulaire (oukase ?) en date du 18 juillet, applicable immédiatement, il a privé à nouveau les agents de l'État de ce modeste acquis.

Pour FOCOM, c'est une honte et un déni de justice inacceptables !
Même si quelques retraités ont pu s'inscrire pendant la courte période de rétablissement, nous n'acceptons ni ce diktat ni le mépris affichés par le ministre de la Fonction Publique et le gouvernement.

Dans un contexte de remise en cause les droits et acquis des retraités, Force Ouvrière (FGF FO) entend ne pas laisser faire et engager les actions nécessaires pour rétablir ce droit aux pensionnés de l'État. Un nouveau recours gracieux va être déposé !

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA POSTE ET D'ORANGE

J'APPORTE MON SOUTIEN AUX MILITANTS, J'AIDE À FAIRE VOTER FO !

Les élections des représentants aux Conseils d'Administration (CA) auront lieu à:

=> **Orange**, du 18 au 20 novembre 2025,

=> **La Poste**, du 24 au 27 novembre2025.

Ces élections sont importantes pour FO Com et les militants de La Poste, cruciaux pour ceux d'Orange*.
L'objectif des militants des deux secteurs est d'affirmer notre présence et de gagner ces élections. Plus nous serons représentatifs dans les CA et mieux nous pourrons agir et défendre les intérêts matériels et moraux des actifs et, au-delà, des retraités.

Nous avons besoin de toi, tu peux nous aider à faire la différence ! Tu connais sûrement, dans ton entourage (famille, amis, voisins, anciens camarades), un postier ou un télécommunicant en activité, tu en rencontres parfois.
Cela serait super pour la fédération que tu l'encourages à voter au sein de son entreprise :

- **À la Poste**, pour les candidats de la liste FO Com,
- **À Orange** pour la Liste « La Force du Collectif » soutenue par FO Com*,

à élire des candidates et candidats, seuls à même de défendre au mieux les intérêts des personnels et d'agir pour améliorer leurs droits.

Si l'ensemble des retraités pouvait, en fonction de ses possibilités, aider les militants à capter l'intérêt des électeurs, à les convaincre de voter pour les listes FO, ce serait génial ! Il suffit parfois d'une voix pour que nous gagnions les élections !

Au nom de notre Fédération et des militants Poste et Orange, le secteur des retraités te remercie fraternellement pour ton soutien et ton aide.

---

*À **Orange** : FO Com n'étant pas représentatif actuellement au plan national, le syndicat ne peut présenter de liste sous son sigle syndical. Cette élection constitue une étape pour la reconquête de notre représentativité.

PENSIONS DE RETRAITE

CE QUE VOUS AVEZ PERDU, C'EST CE QU'ON VOUS DOIT !

Calculez la perte subie depuis votre année de départ en retraite jusqu'en 2023 et le montant de ce que devrait être votre pension revalorisée de l'inflation, toujours en 2023.

- Vous pouvez aller sur le site fédéral FO Com/Retraités et récupérer le tableau, les calculs se feront automatiquement.

COMMENT FAIRE, EXPLICATIONS :

- Les coefficients affichés sont le résultat de la sous valorisation des pensions au niveau de l'inflation.
- **Pour le calcul, en face de votre année de départ en retraite, inscrivez le montant de votre pension mensuelle nette en 2023.**

ANNÉE DÉPART EN RETRAITE	COEFFICIENT DE PERTE PAR RAPPORT À LA DATE DE DÉPART [1]	INDIQUEZ EN FACE DE LA DATE DE VOTRE DÉPART, LA PENSION MENSUELLE NETTE PERÇUE EN 2023 [2]	DEPUIS VOTRE DÉPART, MONTANT DE LA PERTE CONSTATÉE EN 2023	COEFFICIENT DE CALCUL DE LA PENSION VALEUR 2023	EN 2023, MONTANT DE LA PENSION REVALORISÉE DE L'INFLATION
2003	3,90			1,086	
2004	3,84			1,086	
2005	3,75			1,086	
2006	3,68			1,086	
2007	3,62			1,086	
2008	3,59			1,086	
2009	3,47			1,086	
2010	3,44			1,086	
2011	3,35			1,086	
2012	3,26			1,086	
2013	3,17			1,086	
2014	3,13			1,086	
2015	3,08			1,086	
2016	3,03			1,086	
2017	2,97			1,086	
2018	2,88			1,086	
2019	2,59			1,086	
2020	2,20			1,086	
2021	1,87			1,086	
2022	1,53			1,086	
2023	1,03			1,086	

[1] *Représente le nombre de mois, valeur 2023, perdus depuis le départ en retraite.*

[2] *Si vous inscrivez le montant brut, le résultat sera la perte brute et la pension brute revalorisée.*

PS : si vous êtes parti à la retraite avant 2003, faites déjà l'estimation à partir de 2003.

CE QUE VOUS AVEZ PERDU, C'EST CE QU'ON VOUS DOIT !

Les montants constatés de perte montrent, objectivement, ce que les retraités ont subi depuis deux décennies. À un moment où les retraités sont considérés comme les boucs émissaires de la dette, ces calculs détruisent l'argumentation de toutes les attaques visant à « faire payer les retraités ». Il est plus que jamais urgent de se battre pour défendre nos conditions de vie et nos acquis, notamment l'abattement fiscal et l'indexation des pensions, à minima, sur l'inflation réelle, d'exiger le rattrapage des pertes constatées par une revalorisation immédiate de 10 % de toutes les pensions !

N'HÉSITEZ PAS, MONTREZ A VOS AMIS RETRAITÉS, COMBIEN ILS ONT PERDU ET COMBIEN ILS DEVRAIENT PERCEVOIR !

LE CRÉDIT AGRICOLE COMDAMNÉ POUR PRATIQUE « CUMCUM » [1]

Le Crédit Agricole devrait verser 88,2 millions d'euros pour solder un litige lié à la stratégie « CumCum ». Le tribunal judiciaire de Paris a validé, le 8 septembre 2025 ce montant proposé par le procureur de la République à l'encontre de la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole. Cette amende a été proposée dans le cadre d'une convention judiciaire d'intérêt public « CJIP » entre le procureur de la République et Crédit Agricole CIB.

La fraude fiscale en question consiste, pour un actionnaire étranger, à transférer temporairement, autour de la date du versement d'un dividende, les titres qu'il détient dans son pays à un établissement bancaire français. Il évite ainsi le paiement de la retenue à la source appliquée dans la banque d'origine sur le paiement de ce dividende.

La banque française, contre le paiement d'une amende et l'engagement de prendre des mesures de conformité, a transigé avec le parquet pour éviter un procès.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale, les autorités françaises cherchent à récupérer au moins 4,5 milliards de perte de revenus. Elles ont récemment étendu leur champ d'action au contrôle des banques de Wall Street, notamment Goldman Sachs et Bank of America. En 2023, des enquêteurs français ont perquisitionné les bureaux de cinq banques dont BNP Paribas, Société générale, Natixis, dans le cadre d'une vaste enquête sur le sujet. Si les banques ont été ciblées par les autorités, l'agence souligne que les investisseurs institutionnels étrangers, tels que les gestionnaires d'actifs ou les fonds spéculatifs, impliqués dans certaines de ces transactions, semblent avoir été épargnés jusqu'à présent.

Il est certainement plus facile « de faire les poches » des retraités que de remonter dans les labyrinthes bancaires internationaux pour faire toute la lumière sur tous ces agissements qui creusent le trou de la dette publique.

[1] *« Cum dividend » expression latine signifiant avec dividende*

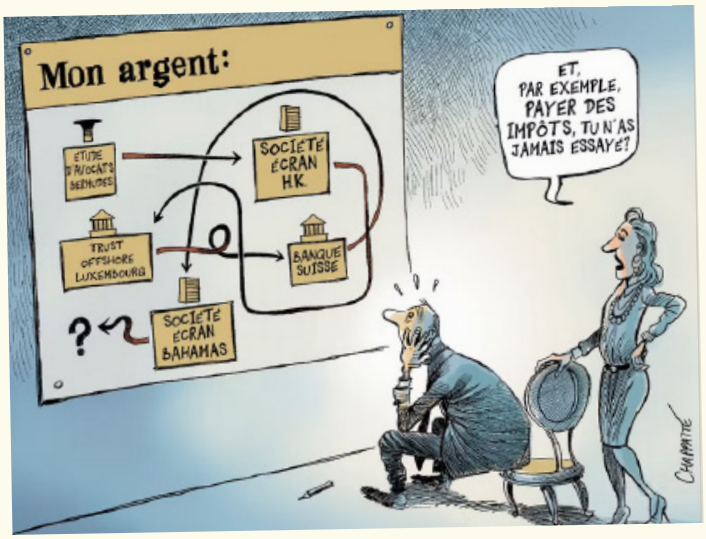

LA VACCINATION EST, PLUS QUE JAMAIS, NÉCESSAIRE !

La vaccination joue un rôle clé dans la prévention des maladies, notamment celles générées par la période hivernale et toutes les pandémies, en offrant plusieurs atouts.

Il est peut être utile de les rappeler.

- Réduction du risque d'infection. Les vaccins, comme celui contre la grippe, aident à prévenir les infections virales et bactériennes.

- Diminution des complications graves ; la grippe, et d'autres pathologies, telle la covid en son temps, peuvent entrainer des répercussions sévères comme, par exemple, la pneumonie et entrainer des hospitalisations. Ce phénomène est surtout remarqué chez les personnes fragiles que sont les seniors, les malades chroniques et les enfants.

Outre le mieux-être offert à la population, la vaccination diminue la pression sur le système de santé, les urgences en témoignent. Moins de cas graves signifie moins d'hospitalisations et une diminution de la surcharge infligée aux hôpitaux, ce qui se ressent particulièrement en période hivernale.

La protection collective favorise l'immunité de groupe, car en vaccinant un grand nombre de personnes, on réduit la propagation des maladies et on protège les plus vulnérables.

Si les statistiques, récentes, de la crise covid témoignent de cette réalité, elle est corroborée par l'atténuation considérable des ravages causés, jusqu'aux années 70 par la tuberculose et la quasi-éradication, pendant cette période, de ce fléau qu'était la poliomyélite.

Corrélativement, la vaccination permet de réduire la consommation d'antibiotiques en prévenant certaines infections bactériennes secondaires. C'est un des moyens efficaces pour lutter contre l'antibiorésistance.

Enfin, la vaccination permet d'éviter des complications liées à leur pathologie aux personnes atteintes de maladies chroniques (diabète, maladies cardiaques et respiratoires).

En résumé, la vaccination est un outil efficace et essentiel pour limiter l'impact des maladies sur la santé individuelle et publique.

À noter qu'aujourd'hui, celle contre le zona est une bonne prévention.

Vous avez des interrogations, des doutes, parlez-en à un professionnel de santé, médecin ou pharmacien. N'oublions cependant jamais que, comme dans de nombreuses autres circonstances, « prévenir vaut mieux que guérir ».

PENSIONS : ERREUR DE CALCUL...
... RÉGULARISATION PRÉVUE POUR LA FIN DE L'ANNÉE !

Dans le dernier numéro de l'Info retraités 84, nous vous avions alerté sur les erreurs dont ont été victimes plusieurs milliers de retraités dans le calcul du montant de leur pension d'avril dernier. La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) devait procéder, dans les mois qui suivaient, à la régularisation.

Or, à ce jour, les retraités concernés n'ont toujours pas été rétablis dans leur droit... Il semblerait que les dysfonctionnements informatiques ont perduré et complexifié toute régularisation... (À moins que la situation politico-économique que nous traversons y soit aussi pour quelque chose !).

Pour FO Com, quoi qu'il en soit, cette situation est inacceptable et inexcusable ! En réponse à nos ré-interventions, la DGFIP indique que cette régularisation interviendra d'ici à la fin de l'année, au cours du quatrième trimestre. Espérons qu'elle mettra tout en œuvre pour tenir ce délai, déjà bien trop long !

Force Ouvrière entend rester vigilante et n'acceptera aucun autre retard à ce sujet ! Nous revendiquons que la DGFIP prenne en compte, dans les montants à régulariser, l'impact des conséquences négatives subies par les retraités concernés.

ON VIT UNE ÉPOQUE SCHIZOPHRÈNE FORMIDABLE !!!

Évitez les promenades en forêt... Les sous-bois regorgent de tiques prêtes à vous tomber dessus. Beaucoup sont porteuses de la maladie de Lyme, une cochonnerie que vous n'avez pas envie d'attraper. ***...Préférez les balades dans les champs.***

Évitez les promenades dans les champs... : la plupart sont régulièrement aspergés de pesticides, ce qui explique sans doute une espérance de vie plus courte chez les campagnards que chez les citadins. ***...Privilégiez les balades en ville.***

Évitez les promenades en ville... L'air y est saturé de particules fines que l'activité physique fait pénétrer au plus profond de vos bronchioles, avec à la clé un risque de cancer des poumons.

Évitez les bains de mer... Un litre d'eau de mer contient plus d'un million de virus. En buvant la tasse, vous avalerez aussi des cyanobactéries, des staphylocoques, des streptocoques, ainsi que des chétognathes (vers sagittaires), des polychètes (vers aquatiques) sans oublier les micros plastiques issus des activités humaines ***...Préférez les bains en piscine.***

Évitez les piscines... L'urine des baigneurs provoque une réaction chimique avec le chlore, formant de la trichloramine (agent urticant) et du chlorure de cyanogène, des substances dangereuses qui peuvent affecter les poumons, le cœur et le système nerveux central ***...Privilégiez les baignades en rivière.***

Évitez les bains en rivière... Très souvent polluées par les rejets des usines situées en amont.

Evitez de revendiquer, vous ruinez le pays...
Evitez de rester seuls, battez-vous avec FO...
Si jamais ces conseils ne vous inspirent pas, il vous reste une alternative : VIVRE !

HOMMAGE À NOTRE CAMARADE GÉRARD RIVIÈRE

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 73 ans, de notre camarade Gérard Rivière. Dès le début de sa carrière, Gérard milite à La Poste, dans la fédération FOPTT, au service des ambulants et bureaux-gare. Militant apprécié pour son engagement et son dévouement, il poursuit son action militante au sein de notre confédération, au secteur protection sociale et au secteur retraite.

Élu Administrateur FO au conseil d'administration de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) en 2006, il en devient le Président en 2011. Jusqu'à son départ, en 2022, Gérard s'attache à faire du conseil d'administration de la CNAV un lieu d'échanges et de débats.
Fervent défenseur du service public, tout au long de ses onze années de présidence, il soutient activement l'action sociale, portant l'engagement du conseil à toujours innover et accompagner les populations les plus fragiles.

Gérard se revendiquait comme un militant de base, près du terrain. Ceux qui l'ont côtoyé ont apprécié ses qualités humaines, son dévouement et son engagement.

Gérard Rivière avait été nommé, en 2016, Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

MILITANTS DISPARUS

HOMMAGE AUX MILITANTS DISPARUS

- RASTOUT Pierre (Hautes Alpes)
- BASTIER Jean (Charente)
- COLLET Maurice (Doubs)
- GIROUX Michel (Dordogne)
- SERRA Philippe (Dordogne)
- FERNANDEZ Gabriel (Dordogne)
- LEBLANC Marcel (Doubs)
- MOUZ Henri (Drôme)
- LARZUL Thérèse (Ille-et-Vilaine)
- LAGOEYTE Philippe (Landes)
- GUINDON François (Loire-Atlantique)
- MARIE Michel (Loire-Atlantique)
- COFFIN Jacqueline (Loire-Atlantique)
- POUPIN Marie Madeleine (Maine-et-Loire)
- AUBRY Denis (Meurthe-et-Moselle)
- LABEQUE Jacques (Pyrénées-Atlantiques)
- LACOSTE Roger (Rhône)
- PROST Jean Jacques (Saône-et-Loire)
- HUVE René (Paris)
- MAISANS Jean Jacques (Somme)
- TURLIN Daniel (Somme)
- TAILLIEZ Jacqueline (Var)
- GOUILLARD Daniel (Vaucluse)

À LEURS FAMILLES ET À LEURS PROCHES, NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES ET LES ASSURONS DE NOTRE SYMPATHIE ATTRISTÉE.